

FORMATION INTER CSE

PARIS : 10 mars 26

Thème abordé :



DEROULEMENT DE LA FORMATION

- 08 H 45 - Accueil des participants
- 09 H 00 - Mise à disposition d'une salle de type U équipée d'un vidéoprojecteur et paperboard
- 10 H 30 - Pause – café – thé - viennoiseries
- 12 H 30 – Déjeuner
- 14 H 00 - Mise à disposition d'une salle de type U équipée d'un vidéoprojecteur et paperboard
- 15 H 15 - Pause – café – thé
- 17 H 30 – Fin de la formation

Analyse des accidents du travail

ARBRE DES CAUSES

OBJECTIFS

- Animer ou participer à la démarche d'analyse des accidents
- Maîtriser la pratique de la méthode de l'arbre des causes
- Proposer des mesures correctives efficaces pour réduire les accidents ou les incidents

POINTS CLES DE LA FORMATION

Rappel du cadre général de la prévention :

- Les enjeux de la prévention
- Les principes généraux de la prévention
- Les obligations de l'employeur et des salariés

L'analyse d'accident : pourquoi faire ?

- Les définitions
- Les objectifs
- Les enjeux sociaux, économiques et juridique
- L'enquête
- Le compte rendu

Méthode d'analyse de l'arbre des causes

- La préparation
- Initiation à la méthode : la recherche des faits, la construction de l'arbre des causes, le plan d'action

INSCRIPTION VALANT BON DE COMMANDE

NOM DU CSE : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Mail : _____

Adresse de facturation si différente : _____

PARTICIPANTS	NOM	PRENOM	Téléphone	Mail	Analyse des accidents : arbre des causes 10 mars 26
1 ^{er} participant					
2ème participant					
3ème participant					
4ème participant					
5ème participant					
6ème participant					
7ème participant					
8ème participant					
TARIF : 562 € net x participant(s) =					

Le tarif inclut : la formation – 2 pauses et le déjeuner

Conditions de réservation : Les inscriptions ne seront effectives qu'à réception du bon de commande dûment daté, tamponné et signé et l'émission du virement (voir RIB dans les conditions générales ci-dessous).

La signature de ce bon de commande entraîne l'acceptation sans modification des conditions générales de vente en annexe. Le stage sera maintenu à partir de 6 participants.

A:

Le :

Nom du signataire :

Qualité du signataire :

Cachet / signature

A retourner à :

christine.berthon@caradyn.fr

Téléphone : 07 60 54 32 90

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

COMMANDE

Toute commande de formation suppose que le client accepte le contenu du stage qui lui a été communiqué.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOCATIONS

CARADYN ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis en nets. La facture est adressée directement au client avant exécution de la prestation.

Convention de formation : Un acompte de 50 % sera exigible avec le retour de la convention signée.
Le solde restera à devoir à réception de facture à l'issue de la formation.

Séminaire : les inscriptions ne seront effectives qu'à réception du bon de commande dûment daté, tamponné et signé. Un virement de 50 % devra être émis le jour de la signature du bon de commande, le solde devra nous parvenir impérativement 1 mois avant la date de début de la manifestation.

En cas de non paiement du solde, l'acompte restera dû en dédommagement des frais occasionnés (résa hôtel, chambre, repas, salle etc..)

ANNULATION, ABSENCE, REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

Un remboursement ou un report seront possibles que si l'annulation nous parvient au moins 45 jours avant la date du stage. Passé ce délai, aucun remboursement ni report ne pourra être exigés. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

CARADYN se réserve la possibilité d'annuler tout stage en cas de manque de participants de problème technique et cas de force majeure. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

REGLEMENT

Le règlement des factures s'effectue : virement bancaire

RIB : BNP PARIBAS

IBAN : FR76 3000 4019 4300 0100 1995 459

BIC : BNPAFRPPXXX

CARADYN

Ou

RIB CREDIT AGRICOLE

IBAN : FR76 1910 6000 0843 6779

BIC : AGRIFRPP891

CARADYN